

Aéronautique légère: résurrection des avions Robin

Finch Aircraft atterrit à Dijon - Darois

La société Finch Aircraft, dont l'actionnaire est Philippe Le Corre, et la société CEAPR, qui détient les droits sur les avions légers Robin, viennent de signer un contrat de coopération industrielle. Cette coopération va permettre de recréer une activité de construction d'avions légers certifiés à Dijon-Darois, haut lieu de l'aviation légère en France.

Pérenniser la production française d'avions légers

Désireux de contribuer à pérenniser la production en France des avions légers qui ont fait et font sa renommée, Philippe Le Corre a décidé de lancer une nouvelle activité de construction d'avions légers en utilisant l'infrastructure et le savoir-faire laissés en jachère depuis la liquidation d'Apex Aircraft et les difficultés de CEAPR.

Une nouvelle entreprise qui s'appuie sur les compétences du secteur

Philippe Le Corre espère démarrer rapidement l'activité en créant une structure ouverte nouvelle, dédiée à la construction d'avions légers sur la base de certificats de type existants.

Localiser cette activité à Dijon-Darois n'est pas un hasard, il s'agit d'un des hauts lieux de l'aviation légère en France. Il existe d'ailleurs depuis peu une association de développement, présidée par le maire de Darois. Cette association a l'oreille des politiques et des fonds de développement de la région.

Afin de créer une unité de fabrication d'une taille suffisante, la société Finch Aircraft envisage de passer des accords avec Daher Socata (équipementier aéronautique), Dyn'Aéro et le groupe Moniot (constructeurs aéronautiques), entre autres, et de s'appuyer sur l'expérience des Compagnons de Darois.

Les ateliers de CEAPR, d'où sont sortis, il y a quelques années jusqu'à 180 avions par an, seront loués dès le démarrage effectif.

La nouvelle société sollicitera de l'AESA/DGAC un agrément de production (POA) et sera, pour commencer, constructeur agréé des DR400, CEAPR continuant à assurer ses services actuels (suivi de navigabilité, maintenance, pièces détachées).

Finch Aircraft aura également pour vocation de faire évoluer les avions actuels et d'en développer de nouveaux en profitant de l'évolution favorable des normes de certification européenne ELA 1 et 2.

Pour se faire, elle aura recours à des bureaux d'études extérieurs, de constructeurs ou non.

Profiter du marché européen

L'approche de Finch Aircraft se veut réaliste, économe en investissements d'infrastructures et souhaite profiter de l'opportunité représentée par le marché européen. En effet, il offre à lui seul la possibilité de produire et livrer entre 100 et 200 avions légers par an dans la catégorie ELA, à condition que leurs prix se situent autour de 150K€ pour 1100kg de masse maximum avec décollage court sur terrain rustique.

C'est bien dans cet esprit que vient d'être signé l'accord de coopération industrielle entre Finch Aircraft et CEAPR.

Quelques mots sur le fondateur de Finch Aircraft

Philippe Le Corre, Sup'Aéro, 53 ans, ancien de Dassault, EADS et IBM, est un spécialiste du secteur aérospatial et des technologies de l'information. Il a une longue expérience du management et de la motivation des équipes, en particulier au travers de la création et de la direction de plusieurs PME.

Il a consacré son existence à l'aéronautique, pilote privé avion et planeur, il a été ingénieur d'essais en vol et a participé et dirigé de nombreux projets de développements aéronautiques.

Il connaît bien et apprécie Philippe Corne, président de CEAPR, qui a produit les avions Robin et Cap, aux palmarès impressionnants, et avec qui il a travaillé chez Dassault pendant les années 80 et 90.

Contact presse :

Philippe Le Corre

Finch Aircraft

finch.lecorre@free.fr

+33 6 75 04 90 75

57 rue Anna JACQUIN92100 - BOULOGNE